

PHILIPS

 **brabantia**

Soin du linge

Du 15 mai au 15 août 2022

À GAGNER*



ou



Pour l'achat
d'une centrale vapeur
ou d'un défroisseur
Philips



*Conditions de l'offre à retrouver au dos.

Du 15 mai au 15 août 2022

EXTRAIT DE REGLEMENT OPERATION PHILIPS X BRABANTIA

La société Philips Domestic Appliances France, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 € dont le siège social est situé au 33 rue de Verdun 92150 SURESNES, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 888 201 582 (ci-après l'« Organisatrice ») organise du 15/05/2022 à 09h00 au 15/08/2022 à 19h00 inclus, une opération promotionnelle avec tirage au sort et avec obligation d'achat intitulée « OPERATION PHILIPS X BRABANTIA » (ci-après l'« Opération »).

Pour participer à l'Opération, il faut :

1. Achetez une centrale vapeur ou un défroisseur Philips dans un point de vente physique ou online participant à l'Opération entre le **15/05/2022 à partir de 09h00 et le 15/08/2022 jusqu'à 19h00**.

2. RENSEIGNEZ vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale et email) sur un support papier vierge (ci-après la « Fiche de renseignements personnels ») et mettez cette Fiche de renseignements personnels dans une enveloppe.

3. JOIGNEZ à l'enveloppe qui contient votre Fiche de renseignements personnels :

- Le ticket de caisse ou la facture original(e) du produit, en entourant impérativement la date d'achat, le prix et le libellé du produit concerné. Si ces éléments ne sont pas clairement entourés, votre demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.
- Le code-barres original proprement découpé sur l'emballage du produit (type 871010XXXXXX)

4. RETOURNEZ l'enveloppe complétée de l'ensemble de ces éléments dans les 15 jours suivants la date de votre achat (date du ticket de caisse/facture du produit et cachet de la Poste faisant foi), suffisamment affranchi à l'adresse :



OPERATION PHILIPS X BRABANTIA – OPERATION – 21837 – CS 5004 – 13748 VITROLLES CEDEX

• Toutes les participations valides seront automatiquement inscrites pour un tirage au sort qui aura lieu au plus tard le 30/10/2022.

Le présent Règlement est déposé auprès de Maître Patrick BIANCHI, Huissier de Justice, SCP SYNERGIE HUISSIERS 13 - 21, rue Bonnefoy - 13006 MARSEILLE. Ce Règlement est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de la société organisatrice.

Les Dotations mises en jeu (ci-après la ou les « Dotation(s) ») pour le tirage au sort sont les suivantes :

DOTATIONS	Nombre de dotations	Valeur	Jour du tirage au sort	Nombre de Gagnants
Panier à linge empilable, 35 litres, grey	100	19 €	Au plus tard le 30/10/2022	100
Table à repasser C, piétement 25mm, cadre noir, housse spring bubbles	30	66.74 €	Au plus tard le 30/10/2022	30
TOTAL	130	85.74 €		130 Gagnants

Cette Opération avec obligation d'achat est ouverte aux consommateurs, personnes physiques, majeurs à la date du début de l'Opération et résidant en France métropolitaine, en Corse et à Monaco (ci-après les « Participants »). Les données personnelles des Participants (nom, prénom, ticket de caisse) et des Gagnants (nom, prénom, adresse email et adresse postale) sont enregistrées et utilisées par l'Organisatrice ou pour son compte uniquement pour attester de leur participation à l'Opération et permettre la remise des Dotations. Ces données personnelles seront supprimées dans un délai de 6 mois après la remise des Dotations. Les données personnelles collectées sont enregistrées par Philips Domestic Appliances France, 33 rue de Verdun - 92150 Suresnes. Elles sont ensuite transmises au Prestataire pour la gestion de l'Opération. Les bases légales du traitement reposent sur la participation à l'Opération qui vaut acceptation pleine et entière du présent Règlement conformément à l'article 10 ci-dessus et témoigne du consentement des Participants. Le Prestataire fait appel à un sous-traitant situé au Maroc pour la saisie des données. Ce transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Si les Participants et/ou Gagnants ont expressément consenti à recevoir des informations ou communications commerciales de la part de Philips DA, les données desdits Participants et/ou Gagnants seront conservées en dehors de l'Union Européenne et utilisées par les services marketing et digitaux de l'Organisatrice. Cette dernière se réserve le droit de conserver les données personnelles des Participants et Gagnants à des fins de prospection commerciale pour une durée de 24 mois à compter de leur collecte ou en fonction du dernier contact. Les Participants et Gagnants peuvent, à tout moment, s'opposer à la communication d'offres commerciales. Conformément à la loi n°78-17 Informatique et Libertés modifiée et au Règlement européen (UE) n° 2016/679 le Participant et/ou le Gagnant bénéficie sur ses données personnelles d'un droit d'accès et de rectification et, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, et de portabilité. Le Participant et/ou Gagnant peut exercer ces droits en s'adressant à : privacy@philips.com en fournissant un justificatif d'identité. Le Participant et/ou Gagnant peut également définir des directives relatives au sort de ses données après son décès et introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour en savoir plus sur la protection des données personnelles par Philips DA, le Participant et/ou le Gagnant peut consulter le site :

www.philips.fr/a-w/informations-confidentialite.html

et contacter le Service Consommateur Philips au : **01 57 32 40 51**

(coût d'un appel local sauf surcoût éventuel selon opérateur).